MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **TE1837H**

SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
3M-FRANCE BOULEVARD DE L'OISE 95000 - CERGY-PONTOISE Cedex FRANCE	**A651** Nature du produit **Bpc**

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Collée rétroréfléchissante de couleur jaune pour marquage temporaire sur revêtements hydrocarbonés, enlevable manuellement. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **70 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec rouleau ou autre pour colle, bitume ou primaire.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

BANDE PREFABRIQUEE :

		Dosage humide
Primaire	100 %	135 g/m²

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **16 °C** T° sol : **22 °C** Hygrométrie : **69 %** Vent : **23 km/h**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.67 g/ml	64.7 %		
Primaire	0.84 g/ml		20.5 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PARIS->PROVINCE PR 15.36 à 16.28

Année	Trafic (véh/j)	%PL
2024	9154	17

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX **Application en : 2024 - R394** PMT : 0.94 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :	Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1) 200	Adhérence SRT 0.45	Visibilité de jour Chromaticité (x) (y) Jaune temporaire		Qd (mcd.m-2.lx-1) 80
Etat neuf	400	0.45	0.4884	0.4339	176
(T1) 50000	306	0.55	0.4661	0.4552	153
(T2) 100000	202	0.51	0.4668	0.4845	157
(T2) 100000	**Classe R4**	**Classe S1**	**/**		**Classe Q3**

Enlevabilité : satisfaisante

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

CERTIFIÉ PAR ASCQUER NF ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE

VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DURANT

Le 05/06/2025

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUalification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140